



Square Cabot

Juillet 2016

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie

LA QUALITÉ DE VIE AU **CENTRE** DE NOS PRIORITÉS



Chers citoyennes
et citoyens de Ville Marie,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Ville-Marie. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2015, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires.

Toujours guidés par notre volonté d'offrir le meilleur service possible à nos citoyens et de réaliser des projets permettant d'augmenter toujours davantage la qualité de vie au centre-ville, nous avons poursuivi nos efforts en ce sens au cours de l'année 2015. Nous avons ainsi mené à terme deux grands projets de réaménagement, soit ceux du Quartier chinois, phase 1, et du square Cabot. Ce dernier s'est accompagné d'une programmation saisonnière d'activités qui a contribué à créer un sentiment d'appartenance ainsi que de l'ouverture d'une zone d'intervention sociale qui a favorisé une mixité positive.

Soulignons également les travaux majeurs d'aménagement du parc Robert-Prévost, qui ont fait de cet espace vert de quartier un lieu ludique contemporain exemplaire en matière d'accessibilité universelle. Et c'est sans compter l'apparition de murales venant embellir le paysage urbain et contribuer à la lutte aux graffitis, comme celle célébrant la richesse de la culture chinoise et de son peuple à l'intersection des boulevards

René-Lévesque et Saint-Laurent ainsi que celle rendant hommage à Plume Latraverse sur un mur de l'édifice du Bain Mathieu.

Ces réalisations, et bien d'autres encore, l'arrondissement les a menées à bien en générant un surplus de plus de 10 M\$. Qui plus est, les résultats actuels permettent également de prévoir une situation financière excédentaire à la fin de l'année en cours.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, je tiens à vous assurer que nous travaillons avec enthousiasme pour que le centre-ville demeure ce lieu unique où cohabitent avec succès les milieux résidentiel, commercial et des affaires. Enfin, je profite du dépôt de ce rapport pour remercier tout le personnel de l'arrondissement pour son professionnalisme et son dévouement constant à faire de Ville-Marie un milieu de vie sécuritaire et accueillant où il fait bon vivre, travailler, étudier ou se divertir.

Le maire de Montréal et de Ville-Marie,

Denis Coderre

Résultats financiers de 2015

Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 10 484 000 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un dépassement des recettes générées par les revenus de source locale, comme la vente de permis d'occupation temporaire du domaine public.

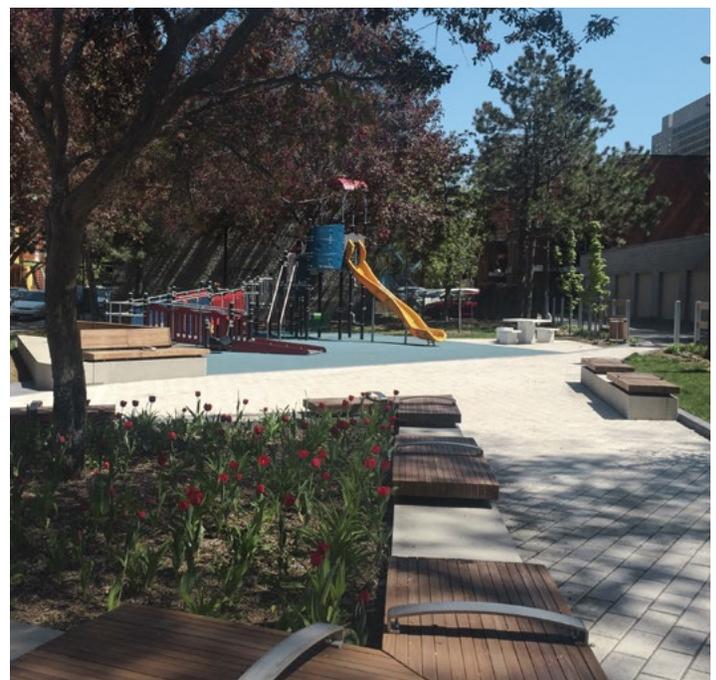
Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	2015	2015
Revenus						
Taxes	87	87	81	84	(3)	84
Services rendus et autres revenus	21 000	20 055	20 898	12 854	8 044	12 987
Transferts	18	24	21	20	1	20
Transferts centraux	81 711	82 339	81 404	75 083	6 321	82 467
	102 816	102 505	102 404	88 041	14 363	95 558
Charges de fonctionnement						
Administration générale	19 336	15 456	13 664	14 679	1 015	13 544
Sécurité publique	409	317	248	356	108	395
Transport	31 488	30 906	33 044	29 060	(3 984)	31 502
Hygiène du milieu	20 968	18 967	19 408	14 425	(4 983)	20 716
Santé et bien-être	883	839	790	414	(376)	817
Aménagement, urbanisme et développement	7 488	7 590	7 681	6 608	(1 073)	8 271
Loisirs et culture	20 465	22 507	23 690	22 499	(1 191)	24 788
	101 037	96 582	98 525	88 041	(10 484)	100 033
Affectations	2 947	5 345	5 537		5 537	4 475
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	4 726	11 265	9 416		9 416	
Ajustements	2 592	2 367	1 068		1 068	
Excédent (déficit) de gestion	7 318	13 632	10 484		10 484	



Murale *May an Old Song Open a New World*



Parc Robert-Prévost

Programme triennal d'immobilisations

Des investissements totalisant près de 9 millions de dollars ont été effectués durant l'exercice 2015. Voici un aperçu des principales réalisations :

Projets de développement : 3 500 000 \$

- Aménagement du square Cabot – Poursuite et achèvement des travaux
- Aménagement du Quartier chinois – Poursuite des travaux

Amélioration de parcs : 2 700 000 \$

- Parc Médéric-Martin – Achèvement des travaux de mise aux normes de la pataugeoire
- Parc Robert-Prévost – Travaux majeurs d'aménagement
- Parc Claude-Mélançon – Réaménagement
- Escalier Simonne-Monet-Chartrand – Reconstruction
- Place Joseph-Venne – Réaménagement
- Divers parcs – Ajout et installation de plusieurs éléments de mobilier urbain (bancs, poubelles, supports à vélo, tables à pique-nique) permettant d'améliorer la propreté et le confort des usagers dans les parcs et les espaces verts.

Réfection du réseau routier : 1 400 000 \$

- Travaux de pavage, planage et reconstruction de différents tronçons de rues et trottoirs. De plus, près de 5 millions de dollars d'investissements sur le territoire de l'arrondissement ont été financés par la ville centre dans le cadre du Programme de réfection du réseau routier local et du Programme de réfection du réseau routier artériel.

Mise à niveau du parc de véhicules : 900 000 \$, financés majoritairement par le surplus du budget de fonctionnement.

Indications préliminaires pour 2016

Budget de fonctionnement

Le budget de 2016 prévoit des dépenses de 93 601 400 \$, alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 14 951 200 \$. L'évolution budgétaire réalisée au 30 mai permet de prévoir un surplus attribuable principalement aux revenus d'occupation temporaire du domaine public.

Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

Le programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de l'arrondissement de Ville-Marie prévoit des investissements totaux de 84 421 000 \$, dont 15 241 000 \$ pour l'année 2016. Cette enveloppe exceptionnellement élevée permettra à l'arrondissement de Ville-Marie de réaliser des projets majeurs de développement sur son territoire :

- Projet d'aménagement du Quartier des gares
44 500 000 \$
- Projet d'aménagement du Quartier latin
13 750 000 \$
- Projet d'aménagement du Quartier chinois, phase 2
5 800 000 \$
- Projet d'installation de toilettes publiques autonettoyantes
3 600 000 \$

En plus d'investir dans les projets de développement, l'arrondissement continuera de veiller au maintien et à la bonification de ses actifs. Ainsi, en 2016, 3 700 000 \$ seront consacrés au réaménagement de parcs, 1 391 000 \$ à la réfection routière, 600 000 \$ au programme de remplacement du parc de véhicules, 300 000 \$ à la protection des immeubles et 200 000 \$ à l'installation de mobilier d'éclairage. L'arrondissement travaillera également à compléter les projets amorcés antérieurement.

Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire 2017 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établis et en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre du plan quinquennal de main-d'œuvre et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2017-2019, les sommes seront réparties selon les priorités de l'Administration.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2015, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations sur :

- l'autorisation délivrée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour la réalisation de certains contrats;
- l'attribution de contributions financières;
- la gestion des cartes d'achat.

Dans tous les cas, l'arrondissement a transmis des éléments de réponse et s'est engagé à corriger les situations qui ont fait l'objet de ces recommandations.

Rémunération des conseillers

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement. Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (Règlement no 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

La rémunération de base est de 53 469 \$ pour le conseiller de la Ville et de 70 866 \$ pour le conseiller de la Ville choisi par le maire dans la composition du conseil de l'arrondissement de Ville-Marie. À titre de maire suppléant, M. Steve Shanahan reçoit une rémunération additionnelle de 3 000 \$. En tant que présidente du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Mme Karine Boivin Roy reçoit une rémunération additionnelle de 5 526 \$, alors que M. Steve Shanahan obtient 1 000 \$ à titre de vice-président du CCU. L'allocation de dépenses de chaque élu est de 16 216 \$.

ville.montreal.qc.ca/villemarie